

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

TABLEAU DE BORD
avril 2015

Les accidents et maladies
professionnelles
du régime des salariés agricoles
aux premier et deuxième trimestres 2014

Avril 2015

Tableau de bord Accidents et maladies professionnelles au régime des salariés agricoles aux premier et deuxième trimestres 2014

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles (ORPA)
- Accidents du travail"

Responsable : Rakhsat SLEIMAN

sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Mauricette BRIAND

briand.mauricette@ccmsa.msa.fr

Jean-Claude CHRETIEN

chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en chef :

David FOUCAUD

foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en page : □

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Sources de données.....	4
Le champ de la population.....	4
Données présentées	4
Au premier semestre 2014, hausse de + 2,8 % des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) pour les salariés agricoles	5
1. Une hausse de + 2,8 % de nouveaux ATMP par rapport au 1 ^{er} semestre 2013	5
2. Sept accidents du travail sur dix ont donné lieu à un arrêt indemnisé	5
3. Baisse de - 11,0 % des ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles.....	6
4. Hausse de + 3,6 % du montant des prestations versées au 1 ^{er} semestre 2014	6
Définitions.....	10
Sigles cités :	10
Annexe	11

Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité, 1er semestre 2014.....	7
Tableau 2 : Nombre d'ATMP, % avec arrêt et nombre de jours d'indemnités journalières (IJ) par grand secteur d'activité, 1er semestre 2014	8
Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux d'incapacités permanentes partielles (IPP) et par grand secteur d'activité, 1er semestre 2014.....	9
Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité, 1er semestre 2014	9

Accidents du travail et maladies professionnelles

Régime des salariés agricoles (SA) :

Principaux indicateurs par grand secteur d'activité

1^{er} semestre 2014

Sources de données

Les données proviennent :

- des déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés de la MSA figurant dans le Système d'information des maladies professionnelles et des accidents du travail (Simpat),
- des bases de données statistiques sur les contrats de travail des salariés agricoles, alimentées par les déclarations trimestrielles de salaires des employeurs agricoles.

Ce sont celles mises à jour en février 2015.

Le champ de la population

L'analyse porte sur l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement dans la période considérée pour la population salariée relevant du régime agricole de France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle. Ces trois départements bénéficient d'un régime social particulier en matière de protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Une catégorie de risque est attribuée à chaque exploitation ou entreprise. Elle correspond à l'activité principale de l'exploitation (voir annexe).

Données présentées

Dans les tableaux suivants les données présentées sont celles de 1^{er} semestre 2014. Elles sont comparées aux données du 1^{er} semestre 2013.

Dans le présent document les données sont réparties pour les principaux grands secteurs professionnels.

[Télécharger les données au format Excel :](#) 

Accidents du travail et maladies professionnelles Régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} semestre 2014

Au premier semestre 2014, hausse de + 2,8 % des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) pour les salariés agricoles, mais baisse de - 0,8 point du taux de fréquence

Au cours du 1^{er} semestre 2014, 29 700 accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) ont touché les salariés agricoles, chiffre en hausse de + 2,8 % en un an. Sur la même période, les heures de travail sont estimées à 646 millions, en augmentation de + 4,3 %.

1. Une hausse de + 2,8 % de nouveaux ATMP par rapport au 1^{er} semestre 2013

Au premier semestre 2014, avec 29 682 cas, les nouveaux ATMP sont en progression de + 2,8 % en un an. Les plus fortes hausses concernent les secteurs « cultures et élevages » (+ 6,5 %) et « travaux agricoles » (+ 4,0 %). En revanche, le nombre de nouveaux ATMP est en baisse de - 5,9 % dans les « organismes professionnels ».

Le nombre d'heures de travail croît de + 4,3 % au 1^{er} semestre 2014 pour s'établir à 645,9 millions d'heures. Cette augmentation est sensible pour la catégorie « activités diverses, apprentis et artisanat rural » (+ 18,5 %). Toutefois, le nombre d'heures pour « l'artisanat rural » baisse de - 8,0 %, mais ce secteur ne représente que 0,3 % du total.

Les autres principales hausses concernent les secteurs « cultures et élevages », « travaux agricoles » et « travaux forestiers », avec respectivement + 5,2 %, + 4,7 % et + 3,0 %.

Au premier semestre 2014, les salariés agricoles sont victimes de 42 ATMP pour un million d'heures de travail. C'est un ATMP de moins en un an. La fréquence des ATMP est la plus importante dans les « travaux forestiers » avec 93 accidents pour un million d'heures de travail, en baisse néanmoins de deux points par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Les accidents du travail représentent 87,2 % des ATMP et augmentent d'un point en un an. Les maladies professionnelles et les accidents de trajet sont minoritaires avec respectivement une part de 5,9 % et 6,9 %.

2. Sept accidents du travail sur dix ont donné lieu à un arrêt indemnisé

Au premier semestre 2014, 69,8 % des accidents du travail donnent lieu, pour la première fois, à un paiement d'indemnités journalières (IJ). La part de ces accidents est en baisse de - 1,4 point en un an.

Sur la même période, les accidents de trajet avec arrêt indemnisés diminuent de - 0,7 point. En revanche, les maladies professionnelles augmentent de + 1,7 point.

Par rapport à 2013, la durée moyenne d'indemnisation continue d'augmenter pour s'établir à 63 jours (+ 2 jours) pour les accidents du travail, et à 73 jours pour les accidents de trajet (+ 2 jours). Pour les maladies professionnelles, la durée moyenne d'indemnisation est la plus importante avec 301 jours, en hausse de onze jours en un an.

3. Baisse de - 11,0 % des ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles

Au 1^{er} semestre 2014, tous types d'ATMP confondus, 2 860 nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) sont reconnues pour les salariés agricoles, en baisse de - 11,0 % en un an. Les deux tiers de ces nouvelles IPP concernent les accidents du travail.

Pratiquement tous les secteurs sont en diminution, seuls les apprentis connaissent une hausse importante d'attribution d'IPP (+ 30,2 %), mais qui ne représentent que 2 % du total des IPP.

La baisse des IPP concerne toutes les catégories d'ATMP : diminutions respectives de - 10,9 %, de - 13,4 % et de - 10,7 % pour les accidents du travail, les accidents de trajet et les maladies professionnelles.

Les rentes attribuées (IPP d'au moins 10 points) chutent pour les accidents du travail (- 14,8 %) et les maladies professionnelles (- 14,4 %), mais augmentent pour les accidents de trajet avec + 1,6 %.

4. Hausse de + 3,6 % du montant des prestations versées au 1^{er} semestre 2014

Au premier semestre 2014, les dépenses d'ATMP atteignent 191,2 millions d'euros de prestations (soins de santé, indemnités journalières et rentes de victime). Le montant de ces prestations évolue de + 3,6 % en un an. Les dépenses les plus importantes sont générées par les secteurs « cultures et élevages » (85,1 millions d'euros), soit 44,5 % du total des prestations versées. Les secteurs « coopératives agricoles » (35,7 millions d'euros), « travaux agricoles » (26,4 millions d'euros) et « travaux forestiers » (18,9 millions d'euros) sont également à l'origine de dépenses importantes.

Le poste de dépenses le plus important est celui des rentes de victime avec 52,4 % du total des prestations versées. Les indemnités journalières représentent, quant à elles, 37,9 % et les soins de santé 9,7 %. Par rapport à l'année précédente, les indemnités journalières augmentent de 1,4 point dans le total des prestations. Les rentes de victime baissent de - 1,1 point et les soins de santé de - 0,3 point.

Les indemnisations des accidents du travail représentent près des trois quarts des prestations versées, suivies par les indemnisations des maladies professionnelles (18,3%) et des accidents de trajet (8,9 %).

[Télécharger les données au format Excel :](#) 

ATMP du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} semestre 2014

Tableau 1 : Nombre d'heures de travail et d'ATMP par secteur d'activité, 1^{er} semestre 2014

	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Taux de fréquence	Répartition des ATMP par types (en %)		
				Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
Cultures et élevages	220 534 756	11 299	51,2	86,9%	4,0%	9,0 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	84 047 849	6 865	81,7	92,8%	2,9%	4,3 %
Coopératives agricoles	80 606 900	4 182	51,9	82,6%	4,8%	12,6 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	191 617 704	2 134	11,1	71,1%	21,8%	7,0 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	69 122 685	5 202	41,6	90,7%	8,3%	1,0 %
Tous secteurs	645 929 894	29 682	42,3	87,2%	5,9%	6,9 %

Evolution 1^{er} semestre 2013 / 1^{er} semestre 2014

	Evolution en %		Ecart en points			
Ensemble	4,3 %	2,8 %	- 0,6	0,9	- 0,9	0,0

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 2 : Nombre d'ATMP, % avec arrêt et nombre de jours d'indemnités journalières (IJ) par grand secteur d'activité, 1^{er} semestre 2014

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	9 821	77,0%	71,5	457	86,2%	92,3	1 021	73,2%	296,2
Travaux forestiers / travaux agricoles	6 372	80,2%	57,4	196	93,4%	89,5	297	64,3%	306,3
Coopératives agricoles	3 455	74,9%	68,5	202	76,7%	84,0	525	70,7%	320,9
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	1 518	63,6%	79,1	466	69,1%	56,1	150	68,7%	267,6
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	4 717	39,2%	34,7	431	57,5%	47,5	54	70,4%	256,3
Tous secteurs	25 883	69,8 %	63,7	1 752	74,3 %	73,4	2 047	70,8 %	300,8

Evolution 1^{er} semestre 2013 / 1^{er} semestre 2014

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	8,4 %	- 2,2	0,2	- 6,0 %	1,6	- 10,0	- 3,9 %	8,8	0,6
Travaux forestiers / travaux agricoles	4,0 %	- 0,9	0,8	- 19,7 %	5,7	16,2	4,9 %	- 8,8	29,1
Coopératives agricoles	- 1,5 %	1,8	5,1	4,1 %	-3,2	5,1	3,1%	- 4,4	33,4
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	- 2,3 %	- 5,1	5,1	- 23,0 %	- 1,6	4,4	26,1 %	- 6,1	- 20,6
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	1,4%	- 2,7	0,6	0,0%	- 3,2	- 1,6	86,2 %	- 5,5	- 43,3
Tous secteurs	3,9 %	- 1,4	1,6	- 10,6 %	- 0,7	2,0	2,2 %	1,7	10,6

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux d'incapacités permanentes partielles (IPP) et par grand secteur d'activité, 1^{er} semestre 2014

	Nombre total de nouvelles IPP	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Accidents du travail		Accidents de trajet		Maladies professionnelles	
		Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%
Cultures et élevages	1 330	876	300	77	27	377	178
Travaux forestiers / travaux agricoles	603	467	155	22	9	114	66
Coopératives agricoles	484	273	94	18	s	193	103
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	265	149	53	55	15	61	24
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	178	141	31	22	10	15	9
Tous secteurs	2 860	1 906	633	194	61	760	380

s : donnée confidentielle, en application des règles du secret statistique.

Evolution 1^{er} semestre 2013 / 1^{er} semestre 2014

	Evolution en %						
Tous secteurs	- 11,0 %	- 10,9 %	- 14,8 %	- 13,4 %	1,6 %	- 10,7 %	- 14,4 %

Source : MSA

Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité, 1^{er} semestre 2014

	Montant total	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Soins de santé	Indemnités journalières	Rentes de victimes	AT	Trajet	MP
Cultures et élevages	85 124 180 €	9,7 %	40,1 %	50,2 %	72,0 %	8,1 %	19,9 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	45 242 187 €	9,9 %	34,8 %	55,3 %	82,2 %	5,3 %	12,5 %
Coopératives agricoles	35 735 894 €	8,3 %	41,2 %	50,5 %	65,8 %	6,8 %	27,3 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	14 743 902 €	9,1 %	36,7 %	54,2 %	63,3 %	24,3 %	12,4 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	10 381 082 €	14,8 %	24,1 %	61,0 %	76,0 %	16,1 %	7,8 %
Tous secteurs	191 227 245 €	9,7 %	37,9 %	52,4 %	72,8 %	8,9 %	18,3 %

Evolution 1^{er} semestre 2013 / 1^{er} semestre 2014

	Evolution en %	Ecart en points					
Tous secteurs	3,6 %	- 0,30	1,36	- 1,06	- 0,71	- 0,30	1,00

Source : MSA

Définitions

Nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures travaillées au cours du trimestre
Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Nombre de nouveaux ATMP avec et sans arrêt enregistrés dans le trimestre considéré
Taux de fréquence ATMP	Nombre d'ATMP pour 1 000 000 d'heures travaillées
Nombre d'ATMP avec arrêt	Accident ou maladie professionnelle ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité journalière (IJ) au cours de la période considérée
Nombre de jours d'IJ	Nombre total de jours d'arrêt indemnisés au cours de la période considérée
Nombre de nouvelles IPP	Nombre de nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) connues pour la première fois au cours de la période considérée
Taux IPP	Taux d'incapacité permanente partielle pour les nouvelles IPP connues au cours de la période considérée
Montants des soins de santé	Montant en euros versés pour les soins de santé au cours de la période considérée
Montant des indemnités journalières	Montant en euros versés pour les indemnités journalières au cours de la période considérée
Montants des rentes de victimes	Montant en euros versés pour les rentes de victime au cours de la période considérée.
Montant total ATMP	Somme des coûts soins de santé, indemnités journalières et rentes de victimes versés au cours de la période considérée

Sigles cités :

- ATMP** : Accidents du travail, de trajet et maladie professionnelle
DERS : Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
IJ : Indemnités journalières
IPP : Incapacité permanente partielle
MSA : Mutualité sociale agricole
SIMPAT : Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail

Annexe

Classement des exploitations et des entreprises agricoles par secteurs d'activités et catégories professionnelles :

- **CULTURES ET ELEVAGE - Secteurs d'activités n° 1 et 2**

110 - Cultures spécialisées ; 120 – Champignonnières ; 130 - Elevage spécialisé de gros animaux ; 140 - Elevage spécialisé de petits animaux ; 150 - Entraînement, dressage, haras ; 160 – Conchyliculture ; 170 - Marais salants ; 180 - Cultures et élevage non spécialisés ; 190 – Viticulture.

- **TRAVAUX FORESTIERS - Secteur d'activité n° 3**

310 - Sylviculture ; 320 - Gemmage ; 330 - Exploitations de bois proprement dites ; 340 - Scieries fixes.

- **ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES - Secteur d'activité n° 4**

400 - Entreprises de travaux agricoles ; 410 - Entreprises de jardins et entreprises paysagistes, entreprises de reboisement.

- **ARTISANAT RURAL - Secteur d'activité n° 5**

500 - Artisans du bâtiment ; 510 - Autres artisans ruraux

- **COOPERATION - Secteurs d'activités n° 6 et 7**

600 - Stockage et conditionnement (sauf fleurs, fruits, légumes) ; 610 - Approvisionnement ; 620 - Traitement des produits laitiers ; 630 - Traitement de la viande ; 640 - Conserverie des produits autres que la viande ; 650 - Vinification ; 660 - Insémination artificielle ; 670 - Sucrierie, distillerie ; 680 - Meunerie, panification ; 690 - Stockage et conditionnement de fleurs, fruits ou légumes ; 760 - Traitement des viandes de volailles ; 770 - Coopératives diverses.

- **ORGANISMES PROFESSIONNELS - Secteur d'activité n° 8**

801 - Mutualité agricole ; 811 - Crédit agricole ; 821 - Autres organismes ; 830 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel statutaire ; 832 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel temporaire.

- **ACTIVITE DIVERSES - Secteur d'activité n° 9**

900 - Gardes-chasse et gardes-pêche ; 910 - Jardiniers, gardes forestiers ; 920 - Remplacement, travail temporaire ; 940 - Membres bénévoles ; 950 - Etablissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 970 - Personnels enseignants des établissements d'enseignement agricole privé visés ; à l'article 1144 du Code rural (11°) ; 980 - Travailleurs handicapés des ESAT (ex CAT).

- **APPRENTIS**

- **PERSONNEL DE BUREAU**

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 63 77 77

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore